



Oui aux éoliennes

BULLET Invité par le Conseil communal à se prononcer, le corps électoral a dit oui au projet. Le résultat est serré.

I. RO

« Fanny (Tinguely) a été la plus proche. Elle a parié sur un oui à 51% », commentait le municipal Patrice Jaquier hier à la mi-journée, quelques minutes après l'affichage des résultats. En effet, outre les objets fédéraux, le corps électoral de Bullet s'est prononcé sur le projet de parc éolien concernant plusieurs communes de la région.

Même s'il est serré, le résultat ne souffre aucune discussion: 196 oui, 174 non, 10 bulletins nuls et 12 blancs avec, à la clé, un taux de participation de 73,4%. Dans ce genre de scrutin, cela compte, car personne ne pourra dire qu'une minorité a décidé pour les autres.

Lorsqu'on suivait les discussions ces derniers jours, il était difficile de faire un pronostic, tant les avis étaient divergents et tranchés.

La Municipalité prudente

Ce point a d'ailleurs amené la Municipalité à adopter une certaine réserve, même si elle est favorable au projet, explique la syndique Maude Schreyer: « On prend acte de ce résultat. Il est serré. C'est un sujet sensible. Cela dit, ce projet s'inscrit dans la volonté de la Municipalité. »

S'il n'y a pas eu de grandes manifestations sur la place publique, cela ne veut pas dire que les Bullatons étaient insensibles au projet. Bien au contraire.

« Je salue le côté pacifique de cette votation. Les gens ont pu donner leur avis sans faire de vagues. Nous sommes soulagés de ne pas avoir eu à gérer des débordements. Cela dit, il y a eu énormément de discussions et parfois des positions divergentes au sein même des familles », explique Maude Schreyer. Le courrier des lecteurs a été, quasi exclusivement, la face visible de la controverse.

Eviter d'allumer la mèche

Les autorités de Bullet auront tout fait pour dépassionner le débat. D'une part, la votation a été organisée dans les plus brefs délais, compte tenu des vacances estivales.

« Je salue le côté pacifique de cette votation. »

Maude Schreyer, syndique de Bullet

Par ailleurs, certains partisans du projet ont été choqués par le contenu du dépliant explicatif qui comportait, de la part des opposants, des insinuations propres à fonder une action judiciaire. Mais négocier un nouveau texte aurait pris du temps. Et au bout du compte, le corps électoral s'est prononcé.

Un chemin encore long

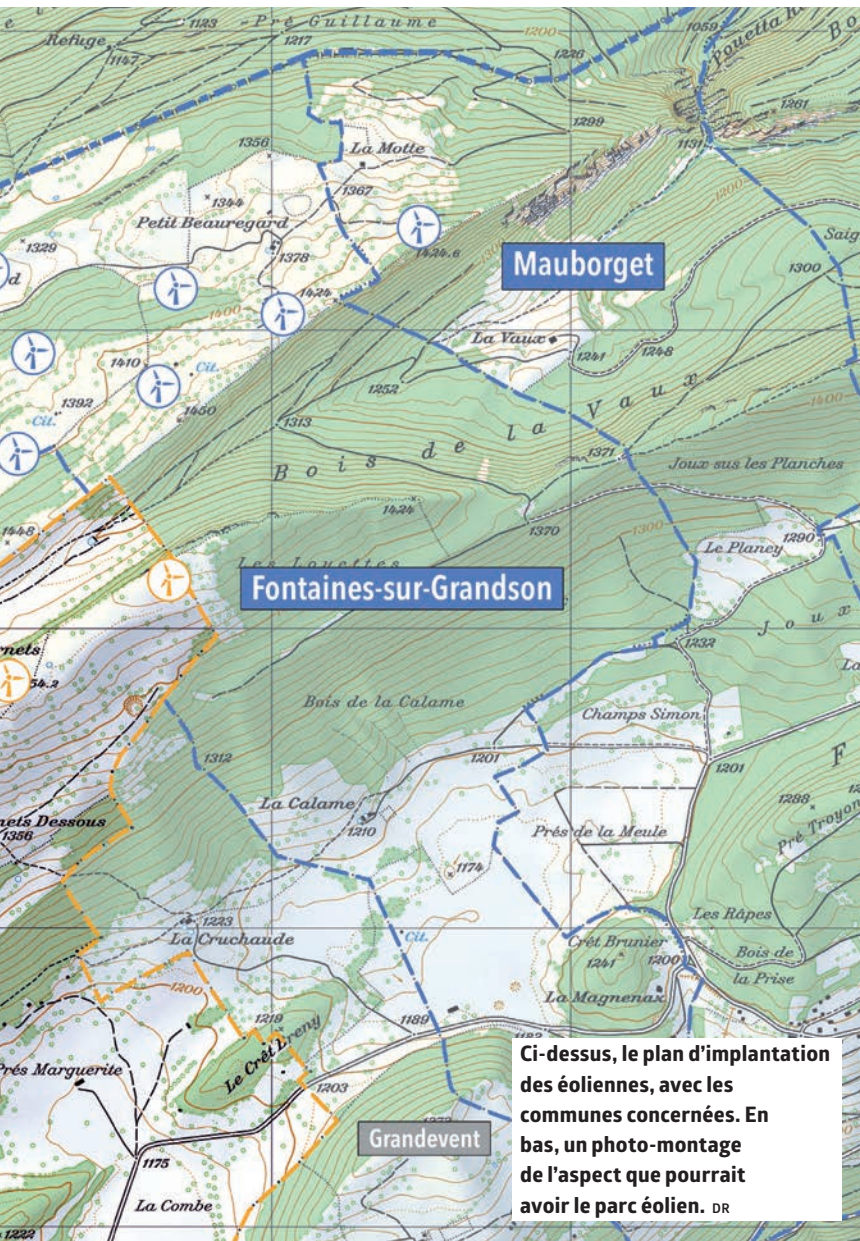
Cette votation, la seule organisée dans le cadre de l'une des communes concernées par le projet, ne fait pas office d'un feu vert définitif. Loin s'en faut.

En effet, la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal doit se prononcer sur un recours interjeté à mi-août par BirdLife Suisse, Helvetia Nostra, Pro Natura Vaud et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage contre l'autorisation cantonale.

Le traitement de ce recours, à l'instar de ceux déposés précédemment dans d'autres dossiers de projets éoliens, va prendre de nombreux mois. Et une fois la position de la CDAP connue, la voie d'un recours au Tribunal fédéral restera ouverte.

La syndique Maude Schreyer est bien consciente du chemin qu'il reste à parcourir: « On est en plein milieu. A court terme, il y a un délai de recours de trois jours contre le résultat de la votation. Et puis à moyen terme, il y a les recours déposés par les ONG. » Le premier coup de pioche pour le parc éolien de la Grandsonnaz ne sera pas donné avant de nombreux mois, voire des années si le dossier devait monter au Tribunal fédéral.





Une première à chaud

BULLET Le jeune président du Conseil communal a passé l'épreuve du feu sans encombre.

Deux objets fédéraux et un scrutin communal à haute tension : Luca Perrenoud, président du Conseil communal de Bullet depuis le début de l'été, avait de quoi vivre quelques bouffées d'adrénaline. Mais il n'en a rien été.

En effet, même si cette présidence n'était pas à l'agenda – elle est le résultat du déménagement de sa prédécesseure –, il avait tout de même déjà été scrutateur et connaissait donc le fonctionnement d'un dépouillement.

«On a compté les choses deux fois afin d'assurer le coup. La satisfaction, c'est que le peuple s'est prononcé et le taux de participation est élevé. Nous sommes très contents d'avoir

offert cette possibilité au corps électoral. Au bureau, nous sommes une bonne équipe et nous collaborons dans le calme et la bonne humeur», déclarait le président et agent de la Vaudoise Assurances à Sainte-Croix, quelques minutes avant de gagner Lausanne pour y soutenir Yverdon Sport dans le derby cantonal.

Vice-syndic, et doyen de la Municipalité de Bullet, Serge Gander commentait le verdict des urnes avec une certaine satisfaction : « Mon épouse est Allemande et chaque fois qu'on va dans ce pays, on y voit les parcs éoliens. Il faut bien faire quelque chose ici. Le problème, c'est que les gens veulent que ce soit chez l'autre. »



Luca Perrenoud a pris la présidence du Conseil communal au début de l'été.



La syndique Maude Schreyer et la municipale Fanny Tinguely avaient le sourire à l'heure de l'affichage des résultats au pilier public.